

Chers Commissaires,

J'ai étudié les sciences de l'environnement et je suis maintenant éducatrice en environnement et guide de plein air pour offrir la thérapie par la nature aux jeunes. Je suis également canoteur et je suis donc très concernée par le projet éolien Des Neiges.

Il est inacceptable de mettre en place ce projet en raison des nombreux impacts qu'il pourrait avoir sur l'écosystème, les résidents et les usagers de la rivière.

Premièrement, la déforestation et l'augmentation du ruissellement des sédiments dans les cours d'eau avoisinants auraient un impact sur un nombre incalculable d'espèces et de résidents qui utilisent ces zones naturelles.

Deuxièmement, le gouvernement a dépensé des millions de dollars pour protéger les derniers caribous de Charlevoix qui sont en danger imminent d'extinction. Ce projet fragmenterait encore davantage leur habitat, ce qui aggraverait leur principale cause d'extinction. En outre, la diminution des populations de caribous a un impact considérable sur de nombreux groupes des Premières Nations dont l'alimentation et la culture reposent sur le caribou.

Troisièmement, les cours d'eau autour de la rivière abritent le poisson omble chevalier, une espèce menacée. La création de routes dans le cadre du projet pourrait accroître le ruissellement de sédiments et d'autres substances nocives dans ces cours d'eau et affecter la population.

Quatrièmement, le projet pourrait accroître les inondations dans la zone environnante, qui a subi des inondations dévastatrices au printemps dernier, exposant les résidents locaux à des risques supplémentaires de perte de biens, de blessures et de décès.

Cinquièmement, cette section particulière de la rivière Sainte-Anne est unique en raison de ses 50 km de rapides et de son canyon extrêmement pittoresque. Elle est fréquentée par de nombreux amateurs de canoë et de kayak. L'accès aux espaces naturels et l'activité physique sont deux éléments essentiels à la santé humaine. La diminution de l'accès au plein air entraîne d'effets sur la santé physique et mentale qui, à leur tour, entraînent des dépenses publiques considérables dans le cadre du système de santé (Louv, 2010). Le canoë et le kayak sont d'excellents moyens d'être actifs en plein air, avec peu d'impact environnemental. L'accès aux voies navigables pour la pratique de ces sports est constamment limité.

Enfin, la justification de Boralex, d'Énergir et d'Hydro-Québec, selon laquelle le projet contribuera à la transition énergétique, est totalement fautive. Outre les impacts écologiquement néfastes, les recherches sur le sujet suggèrent qu'une transition écologique efficace nécessitera une diminution de l'utilisation et de la production d'énergie, et non le développement de projets destructeurs pour l'environnement afin d'augmenter ou de remplacer la production d'énergie.

Ce projet doit être refusé.

Merci pour votre temps et vos efforts dans la mise en place de ce très important BAPE.

Elisha Hill 

Ressources

Louv, R. (2010). *Last child in the Woods*. Atlantic Books.